



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITÉ



Permanence d'écoute téléphonique

Une situation vous semble difficile à surmonter dans la famille (conflit, souffrance d'un membre de la famille, séparation, deuil...)?

Vous éprouvez le besoin d'en parler et d'être soutenu ?

La Maison des Familles et de la Parentalité met à votre disposition une permanence d'écoute téléphonique.

La permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 16h à 18h au 06 78 42 65 48 où vous pouvez échanger avec la psychologue de manière anonyme et gratuite.

Vous pouvez également prendre rendez-vous, avec ou sans vos enfants, à la Maison des Familles et de la Parentalité au 01 45 11 65 74.

COMMENT VOUS RENDRE À LA MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITÉ

25 avenue du Port-au-Fourre
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél : 01 45 11 65 74 / 06 78 42 65 48
maison.familles.parentalite@mairie-saint-maur.com



107

Arrêts **square Beaurepaire**
ou **rue des Coteaux**



111

Arrêts **Arromanches** ou **Bourbaki**